

DEPARTEMENT  
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT  
DE BLOIS

Séance du 10 avril 2025

CENTRE DEPARTEMENTAL  
DE GESTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt cinq le 10 avril 2025, à 14h30, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franclade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

5 mars 2025

**Membres présents :**

Date de la réunion :

**Titulaires :** Annick BARRÉ, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Nicole JEANTHEAU, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN, Christophe THORIN,

10 avril 2025

**Suppléants :** Gérard CHAUVEAU, Anne-Marie THEVENET, Eric BARDET, Tania ANDRÉ, Jean-Claude CHADENAS, José ABRUNHOSA

**Suppléants excusés :** Solange VALLÉE, Isabelle SOIRAT, Jean-Albert BOULAY, Stéphane LEDOUX

**Pouvoirs :**

Jacques BOUVIER a donné pouvoir à Nicole JEANTHEAU  
Jean-Marc MORETTI a donné pouvoir à Christophe THORIN  
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Vincent ROBIN  
François FROMET a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE  
Corinne GARCIA a donné pouvoir à Claire GRANGER  
Marie-Agnès FERET a donné pouvoir à Annick BARRÉ  
Karine MICHOT a donné pouvoir à Jean-Michel DEZELU

N°11.2025

**Membres titulaires excusés :** Nelly ANTOINE, Thierry BENOIST, Jacques BOUVIER, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Catherine LHÉRITIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Marie-Pierre BEAU, Marie-Agnès FERET

Objet de la délibération :

Finances Budget Principal  
Compte Administratif 2024

Participait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Conseillère aux décideurs locaux.

Joël DEBUIGNE a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Présentation par Isabelle ROSSI-MICHEL, Conseillère aux décideurs locaux.

Le Président, M. Eric MARTELLIERE, rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget.

Il compare à cette fin, d'une part les prévisions ou autorisations aux réalisations constituées par le total des émissions de titres de recettes et des émissions de mandats de l'année.

.../...

A ce titre, vous trouverez, en pièce jointe (**annexe n°3**), un état synthétique des opérations comptables de l'exercice 2024 (fonctionnement / Investissement).

### **En section de fonctionnement**

#### **Les dépenses réelles de fonctionnement**

Le montant réalisé, pour l'exercice 2024, est de 2 607 k€, au regard de 2 674 k€ pour l'exercice 2023 :

soit une baisse de 66 k€ (- 2 %), il est donc constaté une maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré l'augmentation de certains postes.

Pour les chapitres les plus significatifs :

- **Chapitre 011** : Augmentation des charges à caractère général sur l'exercice 2024, au regard de 2023, de 13% (+ 44,6 k€)

#### **Les postes en augmentation**

Energie – électricité :	+ 1 k€ (augmentation du tarif électricité et eau)
Carburants :	+ 1 k€ (augmentation du carburant)
Entretien et réparations	
Bâtiments publics :	+ 11 k€ (entretiens et réparations du bâtiment)
Versements à des organismes	
de formation :	+ 3 k€ (formation DIUST / 2 agents)
Concours & examens divers :	+ 48 k€ (coût des concours & examens des lauréats du 41)
Voyages et déplacements :	+ 5 k€ (Nombre de missions facultatives en augmentation)

#### **Les postes en diminution**

Energie – Gaz :	- 10 k€ (changement de chaudière début 2024)
Locations mobilières :	- 3 k€ (location matériel concours et négociation des contrats)
Frais de nettoyage des locaux :	- 2 k€ (agent contractuel)

- **Chapitre 012** : Diminution globale du chapitre des charges de personnel de 69,5 k€, soit - 3,46 %.

Belle stabilité donc des charges du personnel (agents du CDG41), malgré les éléments suivants :

Attribution réglementaire de 5 points d'indice majoré à l'ensemble des agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

- augmentation du SMIC intervenu au 1<sup>er</sup> janvier 2024, soit +1,13 %
- hausse du taux URSSAF transport : + 0,15 %
- recrutement de 2 jeunes saisonniers sur la période de juillet et août
- remplacement de la chargée de l'entretien des locaux suite à un arrêt de travail.

S'agissant des traitements des Fonctionnaires Momentanément Privés d'Emploi - FMPE (10), le dispositif de dégressivité des salaires continue de s'appliquer. Ils bénéficient également de l'évolution du point d'indice. Il est à noter que les FMPE de VARS sont pris en charge jusqu'en juillet 2025, conformément aux 10 années réglementaires de prise en charge avec un versement d'Allocation de Retour à l'Emploi - ARE (maximum de 3 années).

L'effectif de l'établissement, au 31 décembre 2024, est de 34 emplois permanents (29.7 ETP), dont 24 titulaires et 10 non titulaires.

.../...

- **Chapitre 65 : Stabilité des dépenses concernant les autres charges de gestion courante sur l'exercice 2024, au regard de 2023 (+ 5 k€).** Il est constaté que les collectivités, en fin d'année 2024 et début 2025 ont demandé des remboursements relevant des exercices du droit syndical de leurs agents des années antérieures.

#### **Les recettes réelles de fonctionnement**

Le montant réalisé, pour l'exercice 2024, s'élève à 2 775 k€, poste en légère augmentation au regard de 2023 (2 690 k€), soit une augmentation de + 84 k€ (+ 3 %).

Pour les chapitres les plus significatifs :

- **Chapitre 70 : augmentation des produits des activités sur l'exercice 2024, au regard de 2023, de + 7% (+ 167 k€), liée aux :**
  - recettes cotisations obligatoires et cotisations additionnelles (+67 k€)
  - et surtout aux missions facultatives débutées antérieurement et finalisées sur l'exercice 2024 qui ont été soldées financièrement soit une augmentation des recettes des activités facturables des différents services : archivage (+ 73 k€), secrétaires de mairie itinérantes (+6 k€), prévention (2 k€), conseil en organisation (+1 k€), accompagnement des secrétaires de mairie (+8,5 k€).
  - l'augmentation des adhésions des collectivités à la convention *Signalement des Actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes avec France Victimes 41* (+16 k€).
- **Chapitre 74 : diminution du chapitre dotations, subventions et participations sur l'exercice 2024, au regard de 2023, de - 23 % (- 76 k€), essentiellement due à la baisse du montant des remboursements des collectivités (- 64 k€) concernant la prise en charge par la CDG41 des Fonctionnaires Momentanément Privés d'Emploi (FMPE).**  
Concernant, l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE) des FMPE : une diminution est constatée (-18 k€) au regard de 2023, qui correspond à une recette *exceptionnelle* correspondant au remboursement par une collectivité du montant dû à un FMPE pour une rupture conventionnelle.  
Il est à souligner que la coordination régionale des CDG de la région Centre-Val de Loire a décidé de ne plus reverser l'excédent de fin d'année aux CDG et de l'utiliser pour des actions communes.

#### **En section d'investissement**

**Les dépenses réelles d'investissement, hors restes à réaliser, s'élèvent à 83 k€ :**

- dépenses entièrement financées par autofinancement
- principales dépenses (année 2024) portent sur des travaux concernant le bâtiment pour 44 k€.

**Les recettes réelles d'investissement, hors restes à réaliser, s'élèvent à 9 k€.**

Les principales recettes, pour l'année 2024, résultent du FCTVA pour 8 k€.

#### **Les principaux Indicateurs :**

Au vu des éléments ci-dessus, on constate en fin d'année 2024 que :

- l'épargne de gestion s'élève à 170 k€, au regard de 66 k€ pour l'exercice 2023.
- le taux d'épargne brute est de 6 %.

Vu le compte de gestion de l'exercice 2024 dressé précédemment par le Comptable,

Le compte administratif du budget principal du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, au titre de l'exercice 2024, présente les résultats suivants :

.../...

**Section de fonctionnement**

Montant total des dépenses (opérations réelles et opérations d'ordre)	: 2 716 133,28 €
Montant total des recettes (opérations réelles et opérations d'ordre)	: 2 786 143,63 €
Résultat d'exercice 2024	:+ 70 010,35 €
Résultats antérieurs reportés	:+ 748 833,16 €
<b>Résultat de clôture (F)</b>	<b>:+ 818 843,51 €</b>

**Section d'investissement**

Montant total des dépenses (opérations réelles et opérations d'ordre)	: 83 189,68 €
Montant total des recettes (opérations réelles et opérations d'ordre)	: 118 561,58 €
Résultat d'exercice 2024	:+ 35 371,90 €
Résultats antérieurs reportés	:+ 1 380 256,28 €
<b>Résultat de clôture (I)</b>	<b>:+ 1 415 628,18 €</b>
<b>Résultat global de clôture 2024 (F+I)</b>	<b>:+ 2 234 471,69 €</b>
Solde des restes à réaliser	: - 8 409,55 €

Conformément à la réglementation en vigueur, dans la séance où le compte administratif est débattu, le Conseil d'Administration élit son Président.

Le Président remplacé pour cette délibération par le 1<sup>er</sup> Vice-Président, M. Alain GOUTX, se retire au moment du vote.

Il est alors procédé au vote :

Votants : 24  
Pour : 24  
Contre : 0

Les membres du Conseil d'Administration, à l'exception du Président (conformément à la réglementation), après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- **d'approuver**, au titre de l'exercice 2024, le compte administratif du budget principal du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher,
- **de constater** les identités de valeur entre le compte de gestion et le compte administratif, au titre de l'exercice 2024,
- **d'arrêter** les résultats définitifs, au titre de l'exercice 2024, tels que résumés ci-dessus,

.../...

- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,  
Le 10 avril 2025



Le Président de séance,

  
Mr GOUTX Alain

Le Président,

  
Eric MARTELLIERE



Publié ou notifié le : 25 Avril 2025  
Exécutoire le : 25 Avril 2025

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

  
Eric MARTELLIERE

Le Président de séance,

  
Mr GOUTX Alain



Taux de	BP 2024	CA 2024	Taux de	BP 2024	CA 2024	
réalisation CA			réalisation CA			
2024			2024			
011 Charges à caractère général	484 000,00	383 626,10	79,3%	013 Atténuations de charges	15 000,00	
012 Charges de personnel	1 956 800,00	1 721 784,91	88,0%	70 Produits des services	2 212 000,00	
012 Enveloppe FIMPE	227 400,00	219 045,68	96,3%	74 Dotations, subventions, participations	254 000,00	
65 Autres charges	465 578,00	278 970,65	60,1%	75 Autres produits	-	
67 Charges exceptionnelles	50 000,00	3 067,50	6,1%	77 Produits exceptionnels	1,23	
Total opérations réelles	3 183 778,00	2 607 494,84	81,9%	79 Transfert de charges	-	
				Total opérations réelles	2 481 000,00	
6811 Dotation aux amortissements	118 000,00	108 638,44	92,1%	77 Dot. aux amortissements	1 945,00	
6815 Dotation aux provisions	-	-		78 Reprises sur provisions	70 000,00	
023 Virement à la section d'investissement	-	-		002 Excédent reporté	748 833,00	
TOTAL GENERAL	3 301 778,00	2 716 133,28	82,3%	TOTAL GENERAL	3 301 778,00	
					3 534 976,79	
Dépenses d'investissement	BP 2024	CA 2024	Taux de réalisation CA 2024	Recettes d'investissement	BP 2024	CA 2024
16 Emprunt	-	-	-	28 Amortissements	118 000,00	108 638,44
20 Immobilisations incorporelles	41 000,00	18 365,47	44,8%	15 Provisions	-	-
21 Immobilisations corporelles	109 000,00	62 879,21	57,7%	10 Dotations (FCTVA)	8 915,24	8 915,94
23 Immobilisations en cours	-	-		1068 Excédents de fonctionnement capitalisé	-	-
Total opérations	150 000,00	81 244,68	54,2%	13 Subventions	12 000,00	1 007,20
13 Amortissements	1 945,00	1 945,00	100,0%	021 Virement de la section de fonctionnement	-	-
15 Provisions pour risques et charges	70 000,00	-	0,0%	001 Report n-1	1 380 256,28	1 380 256,28
TOTAL GENERAL	221 945,00	83 189,68	37,5%	TOTAL GENERAL	1 519 171,52	1 498 817,86